



**PARIS** DIRECTION DE LA DEMOCRATIE, DES CITOYEN.NE.S ET DES TERRITOIRES

Service Politique de la Ville

**2022 DDCT 16** – Soutenir la rénovation des locaux des associations des quartiers populaires et améliorer l'accueil des publics (subventions d'investissement et budget participatif pour 172 433 euros pour 10 projets associatifs)

## **PROJET DE DELIBERATION EXPOSE DES MOTIFS**

Mesdames, Messieurs,

Pour améliorer les conditions de vie des habitants dans les quartiers populaires et y réduire les inégalités, la ville de Paris soutient l'intervention de nombreuses associations dont les activités participent aux objectifs du Contrat de Ville 2015-2023. Cette orientation politique majeure trouve son expression dans l'ensemble de l'action de la Municipalité.

Dans ce cadre, la Ville de Paris accompagne chaque année la réalisation de projets permettant :

- l'implantation d'associations dans des locaux mieux adaptés à leurs activités et à leurs publics,
- l'amélioration du fonctionnement de locaux existants pour un meilleur accueil du public et un meilleur service rendu,
- l'amélioration du cadre de vie à travers la mise en place de projets d'embellissement ou de chantiers éducatifs impliquant les jeunes des quartiers concernés.

Les 10 projets présentés aujourd'hui sont accompagnés depuis plusieurs mois par les équipes de développement local et ont permis d'associer les habitants et d'actionner des leviers de participation citoyenne sur ces territoires.

### **Pour le 11<sup>ème</sup> arrondissement :**

#### **➤ Armée du Salut – Palais de la Femme :**

Voté au budget participatif de l'année 2016 « Agir en faveur de la vitalité associative des quartiers populaires », le projet de cuisine partagée n'avait pas pu voir le jour faute de local disponible sur le quartier Belleville-Fontaine au Roi. Un local de 21m<sup>2</sup> situé au pied d'une résidence senior passage Ménilmontant a finalement été identifié et mis à disposition du projet.

La Fondation Armée du Salut a pour objectif de lutter contre l'exclusion sociale et la prévention des risques d'isolement et de pauvreté. La fondation porte sur le 11<sup>ème</sup> arrondissement le Palais de la Femme, établissement comprenant des dispositifs permanents d'hébergement ou de logement accompagné et une cuisine partagée ouverte aux résidents des hôtels sociaux du 11<sup>e</sup> en partenariat avec le Samu Social.

Fort de cette expérience, la direction du Palais de la femme a été sollicitée pour porter le projet de cuisine partagée, en appui d'un collectif d'acteurs du quartier et d'habitants . Le projet répond à plusieurs enjeux :

- Permettre aux habitants du quartier ne disposant pas d'espace suffisant dans leur logement, de cuisiner à l'occasion d'évènements privés festifs ;
- Permettre aux résidents des hôtels sociaux du 11<sup>ème</sup> ne disposant pas d'espace cuisine dans leur chambre, de cuisiner pour préparer leur repas au quotidien ;
- Permettre aux acteurs du quartier de proposer des ateliers à leurs publics.

Le projet consiste à la réalisation de travaux de rénovation des revêtements de sols et muraux, de menuiserie, de plomberie, de mise aux normes électriques, ainsi que de l'équipement et matériels de cuisine.

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 65 334 € à la Fondation Armée du Salut.**

### **Pour le 14<sup>ème</sup> arrondissement :**

#### **➤ Association YACHAD :**

Cette structure de proximité intervient sur les quartiers prioritaires du 14<sup>ème</sup> arrondissement et développe des projets d'accompagnement des familles monoparentales fragiles en vue de lutter contre l'isolement et de favoriser solidarité, lien social et bien être. La demande consiste en la remise en état du nouveau local dont l'association vient de faire l'acquisition. Ces améliorations permettront des conditions d'accueil des bénéficiaires et des bénévoles plus favorables.

Le projet consiste à la réalisation de travaux de réaménagements, de menuiserie, de rénovation des revêtements muraux et plafonds et de réfection des sanitaires. Des travaux de mises aux normes sont également réalisés par le bailleur, Paris-Habitat. Les travaux seront effectués par la régie de quartier du 14<sup>ème</sup> – Flora Tristan.

Le coût total du projet s'élève à 15 060 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres de l'association : 1 000 €
- CAF : 2 000 €
- Paris-Habitat : 1 000 €

- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 11 060 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 060 € à l'association Yachad.**

**Pour le 18<sup>ème</sup> arrondissement :**

➤ **Association L'île aux langues :**

L'association L'île aux langues, implantée rue Emile Duployé au nord de la Goutte d'Or, est une association et organisme de formation qui a pour objectif l'apprentissage et la transmission de la langue française comme vecteur d'autonomisation des publics et d'inclusion sociale, économique, culturelle et citoyenne.

Pour développer plus efficacement son action, l'association a besoin de mettre à jour son parc informatique et d'améliorer l'accueil du public. Pour cela, l'association propose l'achat de matériel informatique plus récent pour son équipe, et de nouveaux meubles dédiés à l'accueil des usager.es pour les locaux.

Le coût total du projet s'élève à 4 200 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres de l'association : 1 000 €
- Subvention Ville de Paris : 3 200€

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 3 200 € à l'association l'île aux langues.**

➤ **Coopérative Esopa Production / association Carton plein :**

Le programme « Vieillir Vivant » réalise une recherche-action sur le quartier Charles Hermite sur la santé et l'isolement des séniors. Le projet est une co-production entre l'association Carton Plein et la coopérative Esopa productions (CAE CLARA).

Le projet consiste à expérimenter la mise en place d'un veilleur social de quartier ambulant. L'objectif est de créer un lien quotidien de proximité avec les habitants, d'identifier les besoins et de faire le lien avec les services publics. Ce projet s'articule avec les activités de la future Entreprise à But d'Emploi proposées par le collectif d'habitants engagés dans la démarche Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée.

Il s'agira de fabriquer, aménager et équiper un triporteur /chariot mobile permettant de mener des actions de lien social en pied d'immeuble et ainsi repérer et accompagner les personnes dans leurs démarches.

Le coût total du projet s'élève à 41 700 € et se répartit de la façon suivante :

- Assurance AG2R : 9 000 €
- Association Aurore (dons en nature) : 2 500€
- Paris Habitat : 7 000 €
  
- Ville de Paris (Conférence des Financeurs DASES) : 10 000 €
- Ville de Paris (DDCT) : 13 200 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 13 200€ à la coopérative Esopa Production.**

**Pour le 19<sup>ème</sup> arrondissement :**

➤ **Association Haï-Lylyne :**

Trois associations (Haï-Lylyne, SALMA XIX et Des Passerelles Pas des Murs) se sont implantées sur le quartier Danube-Solidarité-Marseillaise dans un local mutualisé de la RIVP. Ces associations proposeront dans ce local des actions de lien social et culturelles (ateliers d'artisanat, de couture, d'aide aux devoirs, d'informatiques, préparation de maraudes, etc.) en direction des familles et de publics en insertion professionnelle.

L'objectif est d'équiper ce nouveau local afin de favoriser une occupation mutualisée de l'espace, et d'améliorer les conditions d'accueil pour les publics des trois associations. Le projet consiste en l'achat de mobilier, d'équipements informatiques, d'un coin cuisine ainsi que de matériel pour assurer les ateliers de couture.

Le coût total du projet s'élève à 8 389 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 1 126 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 7 263 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de **7 263 € à l'association « Haï-Lylyne »** porteuse de la demande pour les trois associations.

**Pour le 20<sup>ème</sup> arrondissement :**

➤ **Association pour l'unité et le développement du Mali (AUDM) :**

L'AUDM est une association de solidarité dont le projet s'articule autour de trois axes : l'accompagnement scolaire, l'accès aux droits et à la lutte contre la fracture numérique et l'aide alimentaire. En 2022, un quatrième pilier sera développé : l'appropriation des enjeux liés à l'urgence climatique et la transition écologique via une fresque du climat.

L'association intègre de manière pérenne un nouveau local fin février 2022 qu'elle doit équiper. Il s'agit d'acquérir le matériel de bureau nécessaire à l'accueil du public pour différents types d'activités et le travail administratif de l'association.

Le coût total de l'action s'élève à 12 868 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 1 287 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 11 581 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 11 581€ à l'association AUDM.**

➤ **Association La Lucarne / bailleur RIVP :**

Dans le cadre de l'occupation temporaire des locaux en pieds d'immeubles de la ZAC Python-Duvernois, le bailleur RIVP a attribué un nouveau local à l'association La Lucarne.

La Lucarne est une association qui développe des projets variés : accompagnement à la scolarité, accès aux droits, écrivains publics, cours de langues, activités sportives et

culturelles. Ce local supplémentaire permettra à l'association de développer ses projets de lutte contre la fracture numérique.

Afin d'accompagner la structure et faciliter son entrée dans les lieux, des travaux de rénovation sont nécessaires, à savoir : réaménagement avec dépose de cloisons existantes et nouveau cloisonnement, revêtement de sols et murs, reprise des dalles des faux-plafond et mise aux normes électrique. Le Bailleur RIVP assure la réalisation de ces travaux. Parallèlement, l'association doit équiper son nouveau local avec tout le matériel, mobilier nécessaire à l'accueil du public.

Le coût total des travaux du local s'élève à 9 206€ et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 4 603 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 4 603 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 4 603€ au bailleur RIVP.**

Le coût total de l'action d'équipement du local en matériel s'élève à 15 000€ et se répartit de la façon suivante :

- Bailleur RIVP : 7 500 €
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 7 500 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 7 500€ à l'association La Lucarne.**

#### ➤ Association Les Faiseurs de Scène :

L'association mène un travail de transmission et de création de spectacles de contes musicaux depuis plusieurs années aux Portes du 20<sup>ème</sup>. Le projet consiste en la construction d'un espace nomade, modulable et couvert abritant des gradins et permettant d'investir l'espace public de manière temporaire pour être aux plus proches du public visé par la Compagnie.

Le coût total de l'action s'élève à 19 000 € et se répartit de la façon suivante :

- Fonds propres : 2 500€
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 16 500 €

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 16 500 € à l'association Les Faiseurs de Scène.**

#### ➤ Association Système C :

L'association a été créée à l'été 2020 afin d'accompagner l'émergence et la structuration de projets d'habitant.e.s autour de la notion de bien commun. Le premier projet de l'association, les FAAB (Fabricant.es Amateur.trices des Amandiers et de Belleville), consiste à accompagner un collectif de producteurs.trices solidement ancré dans le quartier en organisant : des marchés solidaires, des ateliers culinaires, de la (co)formation, une mutualisation de moyens et d'outils... Le projet s'étendra aux quartiers des Portes du 20<sup>ème</sup> et à la Cité Bonnier dès février 2022.

Le projet de rénovation du local consiste d'une part à aménager une cuisine, des sanitaires et un espace de stockage, et d'autre part à s'équiper d'un barnum pour les actions dans l'espace public et de matériel informatique. Une partie de l'aménagement sera réalisée en chantier participatif avec l'association Extramuros.

Le coût total du projet s'élève à 17 444 euros et se répartit de la façon suivante :

- Fond propre : 444 €
- AAP Etat « France relance » : 9 000 euros
- Subvention de la Ville de Paris (DDCT) : 8 000 euros

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 8 000 € à l'association Système C.**

➤ **Association AGETA :**

L'association est gestionnaire de la Villa Belleville dans le quartier Belleville -Amandiers-Pelleport. Dès son arrivée à la Villa Belleville, l'association a souhaité ouvrir le lieu aux habitant.e.s et associations du quartier afin de proposer leurs services et leurs savoir-faire artistiques et culturels.

Dans le cadre de la Gestion urbaine de proximité (GUP), l'association AGETA porte le projet de conception et réalisation d'une signalétique commune des associations. Le projet consiste à réaliser des enseignes en drapeau de céramique pour dix associations du quartier. L'enseigne sera fixée perpendiculairement à la façade, permettant d'être vue de loin par les piétons et répondant efficacement à la demande d'identité commune et de repérage clair d'un réseau associatif.

Le coût total du projet s'élève à 34 192 euros et se répartit de la façon suivante :

- Bailleur Paris Habitat : 10 000 €
- Subvention ville de Paris (DDCT) : 24 192 euros

Compte tenu de l'intérêt de cette action, **il vous est proposé d'attribuer une subvention d'un montant de 24 192 € à l'association AGETA.**

Je vous prie, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir en délibérer.

La Maire de Paris